

Service **ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**  
Site de Poisy  
Tél : 04 50 46 12 71

Dossier suivi par :

Myriam ESSOURI  
[myriam.essouri@iseta-eca.cneap.fr](mailto:myriam.essouri@iseta-eca.cneap.fr)

**Objet : Stage BTSA GPN 2025/2026**

**TRES IMPORTANT**

## **PLACE DU STAGE PROFESSIONNEL D'ETUDE**

**DANS LE CADRE DE LA FORMATION DU BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR AGRICOLE**  
**Spécialité « Gestion et protection de la Nature »**

### **LES OBJECTIFS DU STAGE**

Ce stage doit permettre de développer des compétences dans un contexte professionnel. Il s'agit donc pour l'étudiant de s'intégrer dans une organisation et d'en analyser le fonctionnement, de prendre des responsabilités et de communiquer en situation professionnelle.

Par ailleurs, l'étudiant est amené à répondre à une commande du maître de stage et donc à prendre des initiatives. Il doit mettre en œuvre une démarche pour faire face à cette situation professionnelle et être en capacité de prendre du recul par rapport à son action ou sa participation à une prise de décision. Les situations professionnelles significatives rentrant dans le domaine de la spécialité étudiée sont précisées dans le référentiel professionnel du diplôme et sont jointes à ce document.

La démarche choisie par l'étudiant doit s'appuyer sur un diagnostic personnel pour ensuite définir des objectifs opérationnels et ainsi déboucher sur des propositions techniques avec un échéancier des opérations à mener ainsi qu'une estimation des coûts et un plan de financement potentiel. Elle s'applique aussi bien en gestion qu'en animation/valorisation des espaces naturels.

### **I- LES ESPACES NATURELS :**

Dans cette expression sont inclus, outre les "espaces naturels" au sens d'espaces non exploités par l'homme", tous les espaces qui ne sont pas irréversiblement artificialisés. Cette définition englobe donc aussi bien des zones de marais ou de tourbières, des landes, du maquis, des friches, des plages et falaises littorales,... que des zones de cultures ou bocagères, des forêts, des prairies d'altitude, des salines, des carrières, des lacs, des rivières...

### **II- LA GESTION ET LA PROTECTION DE LA NATURE**

Dans nos sociétés industrialisées et fortement urbanisées, les espaces naturels acquièrent une nouvelle dimension. En effet on constate :

- une augmentation des pressions s'exerçant sur ces espaces : agriculture, urbanisation, industrialisation, surfréquentation touristique...
- des modifications de l'évolution des écosystèmes provoquées par l'abandon d'espaces par l'agriculture ou l'industrie
- l'acquisition par les espaces naturels de nouveaux rôles : loisir et tourisme, support d'un patrimoine paysager, culturel, naturel, support d'études scientifiques...

Il s'agit aujourd'hui, au-delà de la stricte protection et conservation des ressources et de la lutte contre les pollutions, de **préserver, restaurer, aménager, valoriser les espaces et les ressources** pour assurer :

- le maintien de la biodiversité des espèces et leur cohabitation avec les activités humaines
- l'équilibre de l'ensemble des écosystèmes naturels, la gestion de tous les espaces (espaces sensibles, espaces remarquables, nature ordinaire...) et milieux (rural, urbain, littoral, montagnard, forestier, agricole).

Cela suppose de s'inscrire dans une démarche dynamique et concertée de gestion globale des espaces et des ressources.

### **III- LE TECHNICIEN SUPERIEUR EN GESTION ET PROTECTION DE LA NATURE**

Les situations d'emploi sont très hétérogènes, à forte variabilité (compte tenu de la diversité des structures employeurs) et à forte élasticité (le titulaire du poste influe beaucoup sur la configuration de son poste). Deux domaines d'emploi sont à considérer :

- **Le technicien spécialisé dans des techniques de gestion des espaces et des ressources.**  
Son rôle est de mettre en œuvre des mesures de gestion voire de valorisation dans une perspective de développement durable. Il coordonne son travail avec différents opérateurs intervenant sur le site, avec les élus et des partenaires relais. En fonction des postes, ses fonctions dominantes sont la planification du travail et l'encadrement ainsi que la gestion technique, la protection et la conservation de la nature, la surveillance, l'entretien voire la police.
- **Le technicien spécialisé dans le domaine de l'animation/éducation voire la valorisation des espaces et des ressources.**  
La connaissance scientifique en matière de gestion des espaces et des ressources confère une légitimité pour exercer l'emploi. En fonction des postes, ses fonctions dominantes sont la conception de projets et d'outils pédagogiques pour l'éducation et l'animation, l'animation tourisme nature, l'interprétation et la promotion de territoires.

Il est à noter que certains postes combinent ces 2 domaines.

### **IV- STRUCTURES D'ACCUEIL DES STAGES**

Ce sont des structures de taille et de statuts divers : associations agréées pour la protection de la nature (FNE et associations affiliées à FNE, LPO), collectivités territoriales (communes, communautés de communes ou d'agglomération, syndicats intercommunaux ou mixtes de parcs naturels régionaux, service environnement des conseils départementaux ou régionaux), établissements publics (ONF, OFB, Parcs nationaux), conservatoires d'espaces naturels (CEN), bureaux d'étude, CPIE, organismes à visée pédagogique (écomusées, CCSTI, MJC...), structures gestionnaires de réserves naturelles, fédérations de chasse, de pêche...

### **V - LES PERIODES DE STAGE : durée totale du stage : 8 semaines ainsi réparties :**

**1<sup>ère</sup> période : 2 semaines du **lundi 9 février au vendredi 20 février 2026**  
durant les CONGES SCOLAIRES d'HIVER**

**2<sup>ème</sup> période : 6 semaines au printemps du **lundi 9 mars au vendredi 17 avril 2026**  
(les 2 semaines de vacances de printemps sont incluses)**

### **VI – LES PRODUCTIONS LORS DU STAGE**

1. Epreuve E8 : « concertation territoriale » : fiche de 3 pages décrivant le diagnostic territorial du lieu de stage (en lien avec la commande professionnelle), évaluée en épreuve orale terminale.
2. Réponse à la commande professionnelle à fournir au maître de stage (format pas encore défini)

**Le lieu et le sujet du rapport écrit sont choisis par l'étudiant en accord avec l'équipe pédagogique.**

## **VII – LISTE DES SITUATIONS PROFESSIONNELLES SIGNIFICATIVES**

Le tableau suivant présente les situations professionnelles significatives de la compétence, c'est-à-dire les situations qui mettent en jeu les compétences-clés de l'emploi type ciblé par le diplôme. Par nature, elles sont donc en nombre réduit. Le salarié qui maîtrise ces situations significatives serait donc à même de mobiliser les mêmes ressources pour réaliser toutes les activités correspondant à l'emploi type. Ces situations sont regroupées par champ de compétences selon les ressources qu'elles mobilisent et la finalité visée. Toutes les situations professionnelles significatives ci-dessous sont réalisées en intégrant la réglementation en matière de sécurité, de santé et de protection de l'environnement et le cadre réglementaire de l'activité.

<b>Champs de compétences</b>	<b>Situations professionnelles significatives</b>	<b>Finalités</b>
<b>Gestion d'un projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>   Evaluation de la faisabilité technique et économique d'un projet : diagnostics et études d'incidence</li> <li>└ Élaboration de cahiers des charges d'un projet de gestion et de valorisation</li> <li>└ Réalisation et suivi de dossiers, d'actes administratifs, de comptes rendus d'activités</li> <li>└ Évaluation du projet et propositions de pistes d'évolution</li> </ul>	Contribuer, dans le cadre d'un programme de gestion, au développement durable d'un territoire ou d'une structure par la mise en oeuvre ou l'accompagnement de nouveaux projets
<b>Concertation et communication</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>└ Conduite d'une réunion de présentation autour d'un projet sensible à des acteurs dont les enjeux diffèrent</li> <li>└ Mise en place d'un dialogue face à un comportement réfractaire au cours d'une visite sur le site.</li> <li>└ Construction d'un argumentaire porté par la structure</li> </ul>	Favoriser le dialogue avec les pairs, les acteurs et les usagers d'un territoire
<b>Expertise naturaliste</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>└ Réalisation d'inventaires floristiques et faunistiques, suivis (comptages, relevés, mesures, indicateurs, recueil d'indices...) suivant les protocoles</li> <li>└ Collecte, traitement et analyse simple des données formalisées sous forme de cartographie (SIG), relevés graphiques</li> </ul> <p>Formulation des résultats d'une expertise naturaliste</p>	Produire des connaissances relatives à l'évolution de la biodiversité, l'équilibre et la résilience des écosystèmes
<b>Conduire une opération de gestion environnementale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>└ Mise en œuvre et réalisation d'actions de régulation et de préservation à partir d'un cahier des charges</li> <li>└ Encadrement des chantiers et/ou des actions</li> <li>└ Contrôle des travaux de génie écologique</li> <li>└ Coordination et accompagnement des intervenants extérieurs ou prestataires sur le site</li> </ul>	Organiser le travail pour atteindre les objectifs de préservation de la multifonctionnalité des espaces et de leur biodiversité
<b>Médiation scientifique et éducation à l'environnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>└ Élaboration concertée d'un programme d'animations ou de formation</li> <li>└ Organisation de l'animation sur le site choisi</li> <li>└ Conception d'une action d'animation et de ses outils</li> <li>└ Interprétation de sites et création d'outils</li> </ul>	Contribuer à la valorisation des espaces et à l'évolution des pratiques sociales de chacun afin de concilier activités humaines et préservation des ressources naturelles